



AFRICAN TELECOMMUNICATIONS UNION
L'UNION AFRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Message du Secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications à l'occasion de la célébration de la Journée 2021 de l'UAT sous le thème :

« Développement des compétences numériques pour la transformation numérique de l'Afrique »

Bonjour à tous !

L'Union africaine des télécommunications est ravie de vous souhaiter la bienvenue aux festivités de la Journée 2021 de l'UAT.

Au nom de l'UAT, je vous transmets nos compliments, ainsi qu'aux institutions que vous représentez. C'est un grand honneur de revivre cette journée avec vous ; une journée qui a commencé 44 ans plus tôt, soit le 7 décembre 1977 lors de la 12^{ème} session des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui a créé l'Union panafricaine des télécommunications (UPAT) en tant qu'agence spécialisée de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine) dans le domaine des télécommunications/TIC. Plus tard, l'UPAT changera son nom en Union africaine des télécommunications (UAT) le 7 décembre 1999.

De 1977 à ce jour, la journée du 7 décembre, également connue sous le vocable de Journée africaine des télécommunications/TIC, a depuis été consacrée à la commémoration de la création de l'Union. Les festivités se déroulent chaque année généralement autour d'un thème annuel approuvé par le Conseil d'administration de l'UAT. La journée donne ainsi l'occasion aux membres et aux parties prenantes des TIC et de réfléchir et d'élaborer des stratégies sur le rôle des TIC dans le développement socio-économique de l'Afrique. Pour marquer cette occasion, l'Union et ses membres mettent en œuvre des activités et des événements fondés sur le thème.

Le thème retenu pour l'année par le Conseil d'administration de 2021 s'intitule : **« Développement des compétences numériques pour la transformation numérique de l'Afrique »**.

Un thème qui arrive fort à propos, au moment où le continent africain met tout en œuvre pour sa transformation numérique. Nous devons rattraper notre retard sur le reste du monde, dans l'adoption des technologies émergentes telles que la 4IR qui révolutionnent les différentes facettes de l'activité économique et contribuent à augmenter l'efficacité, la productivité et la valeur. Par ailleurs, les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'économie africaine se sont révélés dévastateurs. Plus que jamais, le pouvoir de transformation des technologies émergentes est capital pour permettre au secteur africain de l'agriculture, de la finance, de la santé, des mines, du tourisme et des transports d'en tirer parti, pour ne mentionner que ceux-là.

Ce thème est également ancré sur le pilier 4 du Plan stratégique 2019-2022 de l'UAT consacré à la promotion de l'innovation, aux talents et au développement des compétences numériques. En tant qu'Union, nous avons privilégié le développement des compétences numériques comme une exigence stratégique pour la croissance de la région. À cet égard, je me réjouis de dire que l'UAT a développé un cadre de référence des compétences numériques pour l'Afrique. En effet, le continent qui a besoin de compétences numériques comme un socle de compétences qui lui permettront de former et de préparer tous les citoyens à la 4IR et aux autres technologies émergentes. L'absence de ces compétences continuera d'être un frein à la croissance, à l'emploi et à l'inclusion sociale en Afrique. Le cadre de référence pourrait servir de guide aux États membres pour développer et établir leurs propres programmes de compétences numériques. En outre, il vise à permettre à l'Afrique de réagir et d'exploiter les atouts uniques qu'offre sa population jeune de manière à tirer parti de la puissance des technologies émergentes.

Le cadre de référence des compétences numériques propose des politiques et des stratégies favorables à l'introduction des compétences numériques dans le programme scolaire, notamment pour les personnes handicapées et ayant des besoins spécifiques. Il vise à aider les membres de l'UAT et les parties prenantes à comprendre et à aborder les tendances, les lacunes et les projections sous-jacentes afin de développer et de mettre en œuvre des initiatives nationales généralisées de formation aux compétences numériques pour réaliser des économies numériques prospères. Le présent document de stratégie décrit la façon dont les pays africains peuvent s'y prendre pour combler le fossé qui existe entre les compétences numériques requises et les opportunités économiques, aussi bien au niveau national que mondial. Le cadre présente également un certain nombre de forces que les pays peuvent appliquer, ainsi que des lacunes que les pays doivent combler afin d'atteindre la masse critique et les compétences numériques de qualité nécessaires pour soutenir une économie numérique locale dynamique ayant un impact positif dans la région.

En tant qu'Union, l'UAT est convaincue que ses États membres s'inspireront de ce cadre des compétences numériques pour prendre les mesures qui s'imposent en vue de l'adoption d'un programme massif de développement des compétences numériques — pouvant servir de passerelle pour l'accomplissement du potentiel et de la promesse de notre avenir numérique.

Bien plus, les États membres de l'UAT pourront appliquer les éléments essentiels du cadre à leurs stratégies nationales pour garantir l'alignement et l'harmonisation de leurs initiatives de transformation numérique avec les cibles et objectifs régionaux, continentaux et mondiaux.

Depuis sa création, l'Union collabore étroitement avec ses membres dans le but de mettre en œuvre son mandat. Le temps et les ressources que vous consacrez à l'Union, ont contribué grandement à l'effet transformateur des TIC sur le développement socio-économique de l'Afrique. Pour tout cela, nous sommes sincèrement reconnaissants à tous nos États membres et, en particulier, les ministres en charge des TIC, s régulateurs, Membres associés et autres principales organisations internationales des TIC qui nous apportent leur soutien constant dans le cadre de

ce processus. C'est donc avec un grand honneur que nous vous réitérons notre appel, afin que vous nous prêtiez votre concours à l'organisation de la commémoration de la Journée 2021 de l'UAT.

Pour marquer cet événement phare de la Journée 2021 de l'UAT, l'Union organisera une table ronde ministérielle le 7 décembre 2021 de 11h00 à 12h30 (Heure d'Afrique de l'Est). Cette tribune rassemblera des décideurs et des organismes de régulation de la région, ainsi que chaque sous-région qui sera représentée au niveau ministériel pour débattre du thème dans une approche futuriste. À cet effet, le forum offrira aux pays une vitrine pour présenter les moyens qu'ils ont utilisé pour renforcer les compétences numériques de leur population et susciter l'utilisation des TIC.

Au cours des semaines précédant cette journée du 7 décembre 2021, en souvenir de la Journée 2021 de l'UAT et conformément au thème, nous invitons tous nos États membres à éduquer et à inspirer les populations à s'adapter à l'évolution des choses et à interagir avec les technologies aussi bien en tant que consommateurs que fournisseurs de solution. À cette date anniversaire, nous appelons tous nos États membres à célébrer cette journée en organisant une activité se rapportant au thème choisi cette année.

Que nous puissions ce jour-là prendre un moment de réflexion au développement des compétences numériques dans le contexte du cadre de référence des compétences numériques. Que ce soit pour nous l'occasion de partager nos expériences en vue de construire un mouvement régional engagé dans le développement des compétences numériques en prélude à la 4IR sur le thème : « Développement des compétences numériques pour la transformation numérique de l'Afrique ».

Le Secrétariat général de l'UAT souhaite à tous les États membres, Membres associés et partenaires, une mémorable Journée africaine des télécommunications et des TIC 2021 placée au cœur des préoccupations, au moment où, tous ensemble, nous portons l'Afrique plus haut, en équipant et en préparant ses populations aux bonnes compétences numériques en vue de l'adoption de technologies émergentes qui puissent permettre au continent de profiter au maximum de leurs retombées socio-économiques.

Je vous remercie !